



Question sur le casier b2

Par **kevin592**, le **17/01/2013** à **17:09**

Bonjour,

J'ai comme projet de passer le concours de douanes dans la branche surveillance mais il faut avoir le casier b2 vierge, par contre j'ai été emmené au poste de police pour 2g de cannabis [smile17] avec prise d'empreinte mais sans condamnation cela remonte à mes 18 ans, actuellement j'ai 21 ans. est-il possible que je devienne un jour douanier?